

Pour les mineurs
Nom (du représentant légal) :
Nom (de l'enfant) :
Duán ous (do l'onfont).
Prénom (de l'enfant) :
N° de licence (2024 – 2025) :

QS – SPORT pour demande de licence

Certificat médical de contre-NON indication à la pratique d'un sport est exigé tous les trois ans pour la licence (décret N° 2016-1387 du 12 octobre 2016)

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZES DERNIERS MOIS	OUI	NON
Un membre de ta famille est-il décédé subitement d'une cause cardiague ou		
•		
inexpliquée ?		
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement		
inhabituel ou un malaise ?		
As-tu eu une épisode de respiration sifflante (asthme)?		
As-tu eu une perte de connaissance ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
As-tu débuté un traitement médical de longue durée (désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
Ressens-tu une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème		
osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite,		
etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?		
Ta pratique sportive a-t-elle été interrompue pour des raisons de santé ?		
Penses tu avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre ta pratique sportive ?		
	•	

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

- Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions © Pas de certificat médical à fournir
- Si vous avez répondu « OUI » à une ou plusieurs questions @ Certificat médical à fournir

_		
	1 1	2025
Lt	/ /	4043

Signature du représentant légal :

Seuls les <u>dossiers complets</u> sont à retourner : Les Cheminots Roller d'Alsace